

Commentaire sur le marché

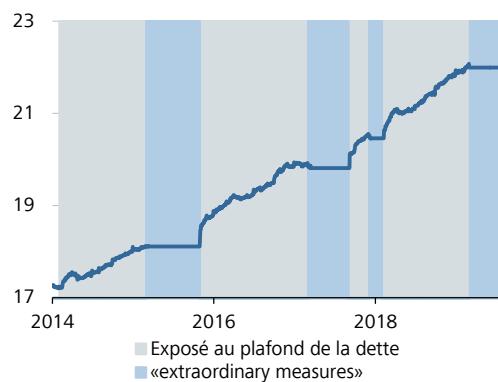
Les banques d'émission en ligne de mire pendant cette saison des bénéfices: des mesures d'assouplissement supplémentaires en vue. Suite à l'élection du premier ministre Boris Johnson, le «Brexit» à nouveau d'actualité.



GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

La dette américaine en passe de croître

Dette des USA, en milliards USD



Sources: Bloomberg, Raiffeisen Suisse CIO Office

Les républicains et les démocrates ont pour une fois été d'accord cette semaine et ont (encore) repoussé le plafond de la dette. Le «deal» est valable pendant deux ans et prévoit notamment d'autres hausses de dépense pour l'armée. La dette publique, qui ne s'est maintenue à USD 22 milliards ces derniers mois que grâce aux «mesures exceptionnelles» du Trésor, ne cessera de croître.



GROS PLAN

La surprise sucrée de Lindt & Sprüngli

Le producteur de chocolat augmente le chiffre d'affaires au premier semestre 2019 de 5,4% et dépasse ainsi les attentes.



LE PROGRAMME

La semaine en Suisse

Même si la Fête nationale suisse est au programme jeudi prochain, le calendrier des données est bien rempli. Nous attendons les dépôts à vue des banques commerciales (qui deviennent de plus en plus intéressants) auprès de la BNS, le baromètre conjoncturel du KOF, les indices des directeurs d'achat et les données de l'inflation.

Les banques d'émission au centre des attentions: parallèlement à la saison des bénéfices. La normalisation des taux ayant été brusquement interrompue en début d'année, la politique monétaire (mondiale) a de nouveau basculé en mode expansionniste. La BCE a ouvert le bal jeudi. Mario Draghi n'a certes pas (encore) serré la vis des taux mais il a, en revanche, laissé entrevoir des mesures d'assouplissement supplémentaires en automne.

Il semblerait que la Fed veuille aller encore plus loin la semaine prochaine et baisser les taux de 25 points de base pour mercredi (31 juillet), du jamais vu depuis plus de dix ans aux USA. En effet, la Fed avait réduit les taux de plus de 5% à 0,25% en un an entre l'automne 2007 et fin 2008. Après près de sept ans de «taux zéro», une timide et lente normalisation avait commencé fin 2015 avec les taux directeurs remontant peu à peu jusqu'à 2,5%. A présent, on refait demi-tour à cause du net affaiblissement de l'économie mondiale et des incertitudes (géo)politiques. De ce fait, le risque de récession pour 2020 a augmenté aux USA à près de 30% selon divers indicateurs. La courbe des taux, en partie inversée, serait aussi un motif pour la Fed de changer de cap.

Désormais, c'est aussi la BNS qui subira de plus en plus de pressions et verra sans doute le franc suisse s'apprécier au fil du temps. Certes, la limite de tolérance n'est pas encore atteinte, à notre avis, mais dès que le taux de change EUR / CHF aura atteint 1.05, il faudra de nouveau s'attendre à des interventions sur le marché des devises. On se demande si de nouvelles mesures d'assouplissement géopolitiques seront vraiment utiles dans le cadre de l'économie réelle, notamment en Suisse et dans la zone euro où la plupart des cartes ont déjà été jouées et des baisses de taux supplémentaires n'auraient plus grand effet. Seule la Fed a encore (un peu) de munitions, mais sa marge de manœuvre s'amenuise aussi de plus en plus.

Le «Brexit» revient à l'ordre du jour: après être passé un peu au second plan ces dernières semaines. La guerre commerciale entre la Chine et les USA, le conflit avec l'Iran et les élections au parlement européen étaient au centre des attentions. Mais après que la succession de Theresa May ait été réglée et que la date de sortie du 31 octobre se rapproche, le sujet du «Brexit» revient à la une des médias. Par ailleurs, une nouvelle dynamique devrait voir le jour avec la nette victoire de Boris Johnson contre l'actuel ministre des affaires étrangères, Jeremy Hunt. Boris Johnson a clairement fait savoir qu'il s'en tiendra à la date de sortie et qu'il n'exclut pas un «Brexit». Certes, l'Union européenne (UE) a, jusqu'à présent, catégoriquement repoussé toute nouvelle négociation. Mais elle n'a sans doute pas encore dit son dernier mot à ce sujet. En effet, il y a eu un certain nombre de changements (de personnel) également au sein de l'UE. La situation reste toujours la même: une sortie ordonnée est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes qui vont, à notre avis, revenir s'asseoir à la table des négociations, avec notamment la question de l'«Irlande» qui reste centrale. Si les négociations n'aboutissent pas du tout ou échouent, la sortie sans accord de l'UE sera sans doute la conséquence la plus probable.

Le prochain Commentaire sur le marché paraîtra le 9 août. Dans l'intervalle, nous vous souhaitons de passer un bel été et un joyeux premier août !

Matthias Geissbühler, CFA, CMT
Chief Investment Officer (CIO)

RAIFFEISEN

Editeur

Raiffeisen Suisse CIO Office
Raiffeisenplatz
9001 St-Gall
ciooffice@raiffeisen.ch

Internet

<https://www.raiffeisen.ch/placements>

Publications

Découvrez notre vision actuelle des marchés financiers dans nos publications
www.raiffeisen.ch/marches-opinions

Conseil

Contactez votre conseiller ou votre Banque
Raiffeisen locale:
www.raiffeisen.ch/web/ma+banque

Mentions légales

Ce document n'est pas une offre.

Les contenus de cette publication sont fournis à titre d'information exclusivement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'a pas pour vocation de fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des documents de vente obligatoires. Toute décision prise sur la base des présents documents l'est au seul risque de l'investisseur lui-même. Par ailleurs, nous vous prions de vous référer à la brochure «Risques particuliers dans le négoce de titres». La performance indiquée se base sur des données historiques ne permettant pas d'évaluer l'évolution présente ou future de la valeur. Les éventuelles commissions et coûts prélevés lors de l'émission et le rachat des parts n'ont pas été pris en considération dans le calcul des données de performance présentées.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse ne garantit pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elle n'est surtout pas responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers. Il appartient au client de s'informer des éventuelles conséquences fiscales. Selon l'Etat de résidence, les conséquences fiscales sont susceptibles de varier. Raiffeisen Suisse et les Banques Raiffeisen déclinent toute responsabilité des conséquences fiscales éventuelles découlant de tout achat de titres.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication a été élaborée par Raiffeisen Suisse et n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.

RAIFFEISEN